



Allonville du haut du clocher – juillet 2016  
(Photo prise par Mr Sagez, artisan lors de la réfection de la toiture de l'église)

## Places de Football Amiens

Lors des matchs à domicile du club de football d'Amiens ASC, quelques places sont distribuées par Amiens métropole. Si vous êtes intéressés pour assister à un match, de temps en temps, passez à la mairie aux heures de permanence afin de retirer une place ou plus (selon disponibilité).



## Tailles des arbres

Merci à tous de veiller à ce que vos arbres ou haies arbustives ne viennent pas gêner l'espace public ou vos voisins



## Repas de Noël

Nous vous annonçons que le traditionnel repas de Noël aura lieu le dimanche 4 décembre 2016 et vous rappelons que le colis de Noël a été suspendu.

En effet, la commune n'est plus en capacité de maintenir ces deux actions compte tenu de la baisse des dotations.

## Rappel aux associations

Si vous souhaitez, de temps en temps, que « Le Lien » soit vecteur de votre communication pensez à en faire la demande en mairie.

## Référents « participation citoyenne »

Pour information et pour faire suite à l'engagement de la commune à cette convention « participation citoyenne » signée entre la Préfecture, la Gendarmerie et Allonville, trouvez ci-dessous une liste de référent. Ces référents formés sont en contact privilégié avec la gendarmerie et les informeront de vos signalements.

**Jérôme FERET** : 8 Voie de Magnus

**Yves FOSSE** : 4 Voie des Magnus

**Serge CRIMET** : 3 Grande Rue

**Serge PRYTANSKA** : 23 Rue du Petit Camon

**Jean-Claude HENRION** : 3 Rue de l'Angliette

**Franck PRUVOST** : 4 Prairie des Auges

**Marie-Agnès DELRUE** : 16 Rue des Auges

**Christian THIERON DE MONCLIN** : 11 Rue des Auges

**Jean-Marie GAUDEFROY** : 4 chemin d'Amiens

**Romain MARQUANT** : cantonnier d'Allonville



## CCAS

Nous vous rappelons que le Comité Communal d'Action Sociale d'Allonville a vocation à accompagner les allonvillois qui se trouvent en difficulté financière.

Jusqu'à présent, il lançait chaque mois de décembre une opération « bons de fin d'année ». Cette opération consistait à octroyer des aides (sous la forme de bons d'achat alimentaires) aux allonvillois qui en formulaient la demande, après étude de leur situation.

Les membres du CCAS ont décidé, lors de leur réunion du 5 avril 2016, d'abandonner cette opération ponctuelle de fin d'année pour recentrer l'action du comité sur des aides d'urgence tout au long de l'année.